

## Le mouvement FocusE15 à Londres : des mères en lutte contre l'éviction

Par Julien Simard

À Newham, un *borough* de Londres situé à quelques kilomètres à peine à l'est de la City, des résidentes et des résidents mènent depuis quelques années une lutte tout à fait intéressante à laquelle il vaut la peine de s'attarder.

Le tout commence dans une unité de logements sociaux subventionnés destinés à de jeunes marginalisé.e.s (18-24 ans). La plupart des personnes y résidant étaient des mères avec des enfants en bas âge<sup>1</sup>. En septembre 2013, l'instance municipale gérant les logements sociaux à Newham coupe les subventions à ces ménages pour cause d'austérité – les coupes provenaient de paliers supérieurs du gouvernement – et offre aux jeunes mères de les relocaliser tout en les évinçant de leurs logements. Le problème, c'est que le Newham Council leur offrait d'aller résider dans le marché locatif privé – hors de prix en Angleterre – et dans des villes aussi éloignées que Manchester (330 kilomètres). On leur offrait précarité et isolement, tout en leur envoyant le message qu'étant à faible revenu, elles n'avaient pas leur place à Londres.



(Suite à la page 2)

<sup>1</sup> <https://focuse15.org/>

Les mères en question, n'ayant « plus rien à perdre »<sup>2</sup> aux dires de l'une d'elles, ont alors décidé de se lancer tête première dans l'action. Elles se sont organisées sous la bannière du FocusE15 *movement* et sont allées visiter les conseils municipaux et le maire Robin Wales, ont mis sur pied un kiosque hebdomadaire dans la rue pour faire connaître leur cause et discuter logement avec les passant.e.s. Elles ont aussi pris la rue lors de diverses manifestations et ont même, en septembre 2014, occupé des logements sociaux vacants situés près de leur quartier (*Carpenter's Estate*)<sup>3</sup>. Pendant un mois, les membres du FocusE15 ont tenu une *open house* dans ces logements, pour tenir des réunions et réseauter avec d'autres groupes de locataires de la région londonienne, question d'élargir la lutte. Les membres du groupe ont souligné à plusieurs reprises l'absurdité du fait que plus de 750 000 logements étaient alors vacants en Angleterre. Leurs slogans : « Pas de maisons sans habitants, pas d'habitants sans maisons ! », « Des logements sociaux, pas un nettoyage social ! » ou encore, « C'est la fin de la crise du logement ! ».

Les mères du FocusE15 ont finalement réussi à conserver leurs subventions (et leurs logements) grâce à ces intenses pressions sociales. Ce mouvement a mis au jour le fait que beaucoup de complexes de logements sociaux à Londres sont vendus, vidés, démantelés ou détruits, pour faire place à une spéculation immobilière extrêmement puissante. Les résident.e.s de longue date sont chaque jour menacé.e.s dans la capitale britannique, d'où l'importance de réclamer un droit à la stabilité, un droit à la ville qui permette de conserver ses réseaux sociaux. Le nettoyage social en cours à Londres et ailleurs ne s'arrêtera pas grâce à la bonne volonté des politicien.n.e.s, mais plutôt en fonction de la mobilisation des citoyen.ne.s qui entraveront les processus de gentrification.

## Témoignage d'un locataire habitant un logement social

Par Jasmin Bertin

---

Je suis bénévole, militant et membre du Conseil d'administration de l'Association des locataires de Villeray. J'habite dans un logement possédé par un organisme à but non-lucratif d'habitation (OBNL-H) situé sur la rue Christophe-Colomb à Villeray. La Société d'amélioration de la Pointe Saint-Charles (SOCAM), également à but non-lucratif, gère les deux immeubles de l'OBNL. À mon arrivée, j'ai tout d'abord emménagé dans un logement non-subsidonné. Ces logements sont moins chers que ceux du marché privé, mais l'OBNL offre aussi des logements subventionnés.



Un jour, le gestionnaire a affiché une annonce d'un logement subventionné dans l'immeuble situé juste à côté du mien. J'ai donc fait la démarche auprès d'eux et j'ai déménagé dans ce logement. Cela a eu un impact positif important sur ma santé physique et mentale. Cependant, ma situation demeure précaire. Je reste avec une crainte, car les subventions gouvernementales fédérales et provinciales qui sont données aux coopératives et OBNL d'habitation ont été l'objet d'importantes coupures, d'autres ont même été complètement abolies. Si nous voulons préserver nos logements, nous devons nous mobiliser pour défendre le logement social dans un effort soutenu.

Merci à la SOCAM pour son implication dans sa mission et merci à l'Association des locataires de Villeray !

---

<sup>2</sup> Watt, Paul. 2016. « A nomadic war machine in the metropolis. » *City 20* (2): 297-320

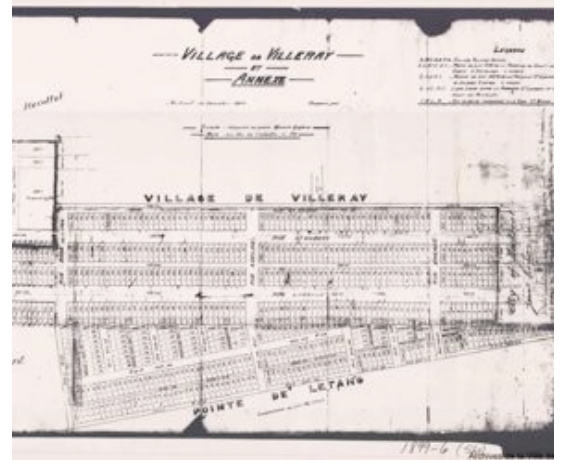
<sup>3</sup> <https://www.theguardian.com/commentisfree/2014/oct/05/focus-e15-mums-fight-for-right-to-home>

# La fondation de Villeray

Par Guillaume Couture

L'histoire de Villeray, c'est aussi une histoire de transformations. Car si le quartier est tel que nous le connaissons aujourd'hui, il en était tout autrement il y a 150 ans. En effet, avant 1870, Villeray, c'était la campagne! C'est à la fin du 19<sup>e</sup> siècle ainsi qu'au début du 20<sup>e</sup> que le territoire va connaître des changements majeurs. Si, dans les années 1870, le territoire de ce qui est aujourd'hui l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension se résumait à quelques terres agricoles, l'arrivée en 1878 du chemin de fer (Canadian Pacific Railway) et en 1892 du tramway électrique (Montreal Street Railway) va venir redéfinir la composition des lieux. C'est officiellement en 1896 que Villeray voit le jour et prend son nom actuel. Villeray prend alors la forme d'un village détaché de la paroisse Sault-au-Récollet.

L'essor industriel du début du 20<sup>e</sup> siècle contribue au développement du quartier. En effet, le développement de Villeray est fortement lié à la révolution industrielle. L'exploitation des carrières environnantes y joue un rôle important. Fait intéressant, le parc Villeray est d'ailleurs érigé sur une ancienne carrière qui a contribué au développement du quartier (Villeray Quarry Company). Mais l'exploitation de ces carrières, qui avait attiré de nombreux ouvriers, s'est terminée au moment de la crise économique des années 1930, ce qui a contribué à faire énormément grimper le chômage. Il faudra attendre un certain temps avant que la situation s'améliore.



C'est en 1905 que la ville de Montréal annexera officiellement le petit village de Villeray. En 1909, le premier centre communautaire est fondé, un organisme que nous connaissons sous le nom de Patro le Prévost. Le premier bain public (bain Saint-Denis) ouvre quelque temps après en 1910, et en 1912, la caserne de pompiers est construite. Pour sa part, l'Institut des Sourds-Muets des Clercs de Saint-Viateur est construit pendant la Première Guerre Mondiale. Par la suite, entre 1915 et 1930, on assiste à un boom démographique et la nécessité de l'accessibilité à des services s'accroît. C'est aussi dans ces années que la communauté italienne s'installe dans les environs. Le quartier Villeray est créé de manière officielle en 1922 et son territoire correspond à celui de l'ancien village. En 1925, le parc Jarry voit le jour sur un terrain qui est loué par la Ville de Montréal à la succession de Stanley Clark Bragg. Le parc sera racheté par la ville de Montréal 20 ans plus tard, soit en 1945.

Après la Seconde Guerre mondiale, soit dans les années 1950 et 1960, de nombreuses habitations sont construites et le quartier retrouve une certaine prospérité. Puis en 1959, l'autoroute métropolitaine est construite dans le secteur. Et dans les années 1970, alors que plusieurs familles quittent le quartier pour s'installer en banlieue, l'immigration se diversifie avec l'arrivée de personnes en provenance d'Haïti, d'Amérique latine, d'Afrique du Nord et d'Asie du Sud-Est, donnant son caractère multiculturel au quartier. Les premiers logements sociaux font leur apparition en 1971 et en 1977, c'est la naissance de l'Association des locataires de Villeray. Dans les années 1980, le milieu communautaire est alors bien ancré dans le quartier.

En bref, l'histoire de Villeray, c'est l'histoire d'une poussée industrielle, de l'arrivée de populations ouvrières et de la cohabitation de plusieurs cultures. Le quartier a connu des périodes économiques plus difficiles que d'autres, mais à l'heure actuelle son développement se poursuit pour le mieux-être de sa population.

# Comment combattre la gentrification ?

## 3<sup>e</sup> Rendez-vous locataires sur le thème de la gentrification

Par Charlotte Horny

Près de quarante personnes, venant de Villeroy et de plusieurs autres quartiers de Montréal, ont participé à la dernière rencontre organisée par l'ALV et le Comité logement du Plateau Mont-Royal sur la gentrification, le 17 janvier dernier. La discussion portait sur les moyens de lutte contre la gentrification.



### Pourquoi combattre la gentrification?

Parce que la gentrification d'un quartier, cela veut dire :

- une hausse rapide des loyers ;
- des évictions de locataires plus fréquentes pour la création de condos ;
- l'ouverture de commerces plus spécialisés, qui ne s'adressent pas à tous les résidents.e.s.

### À quoi s'attaque-t-on ?

#### *La spéculation immobilière*

La spéculation immobilière - acheter un immeuble ou un appartement et le revendre lorsque les prix du marché augmentent pour faire du profit - contribue à la gentrification. Le logement est de plus en plus considéré comme une marchandise, un bien de consommation, mais aussi comme un investissement pour les individus, les promoteurs et les promotrices.

#### *Les hausses de taxe*

Les hausses de taxes municipales ont été mentionnées comme l'une des causes des hausses de loyer. En effet, le logement est aussi une source de revenus pour les villes. Ces taxes servent à financer les services publics (déneigement, police, sports et loisirs, transport en commun, etc.). L'évaluation foncière se base, entre autres, sur le prix de vente des immeubles dans un même secteur. Ainsi, dans un quartier où de nouveaux condos apparaissent, ce sont tous les propriétaires qui vont voir la valeur de leurs immeubles augmenter, mais aussi leurs taxes. Cela se répercute alors sur les loyers.

#### *La dévalorisation du statut de locataire*

L'accès à la propriété est souvent présenté comme un objectif à atteindre pour tous les citoyens.e.s. Ainsi, un grand nombre de programmes d'aide au logement sont destinés aux futurs.e.s propriétaires, tandis que les locataires sont moins soutenus.e.s.

### RAPPEL : UNE DÉFINITION DE LA GENTRIFICATION

Cette notion décrit un processus selon lequel une population provenant d'une classe sociale plus aisée s'installe dans un quartier urbain central populaire.

Progressivement, le profil socio-économique du quartier se transforme, car les populations issues de classes plus modestes n'ont plus les moyens de résider dans ce quartier.

Ce processus comprend également une **transformation de l'espace public** et un **changement des types de commerces**. On parle aussi d'embourgeoisement.

Ces façons de concevoir le logement vont à l'encontre du droit au logement. Un logement décent est reconnu comme l'un des éléments indispensables à la santé et au bien-être d'un individu. Le combat contre la gentrification est un combat pour le droit au logement pour tous et toutes.



### Quelles actions entreprendre ?

Plusieurs types d'action existent.

- Sensibiliser et parler du problème dans le quartier : par exemple, organiser une manifestation, un rassemblement devant un immeuble dont les locataires risquent d'être évincé.e.s, etc.
- Poursuivre le travail des comités logement pour faire connaître aux locataires leur droit de contester une hausse de loyer ou une éviction.
- S'approprier différemment l'espace public : déployer des bannières, organiser des discussions, occuper la rue pour que l'endroit corresponde aux besoins de tous et de toutes les résident.e.s.
- Mobiliser les gouvernements : évoquer le problème de la gentrification, militer pour la création de logements sociaux, alerter sur des cas particuliers lors des conseil d'arrondissement, dans les conseils municipaux ou auprès de nos député.e.s. Les élections municipales de novembre 2017 seront une bonne occasion de faire parler de cet enjeu.

Le Bulletin d'information de l'ALV est publié trois fois l'an par l'Association des locataires de Villeray (ALV), organisme sans but lucratif voué à la défense des droits des locataires et du droit au logement.

L'ALV est membre du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), du Regroupement des comités de logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), de la Corporation de Développement communautaire Solidarités Villeray (CDC Solidarités Villeray) et de la Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal (TROVEP).

**Comité de rédaction et de relecture de ce numéro :** Guillaume Couture, Charlotte Horny, Julien Simard, Danielle Buisson, Rachel Gagné et Michel Thériault-Maltais.

Toute reproduction est appréciée surtout si on en mentionne la source. Les membres de l'ALV sont bienvenu.e.s pour participer aux différentes tâches entourant la production du bulletin de l'association.

#### **Association des locataires de Villeray**

7378 rue Lajeunesse, local 213

Montréal (Québec)

H2R 2H8

Tél.: (514) 270-6703

alv@cooptel.qc.ca

Visitez notre site web au [www.locatairesdevilleray.com](http://www.locatairesdevilleray.com)

Aimez notre page Facebook [www.facebook.com/locatairesdevilleray](http://www.facebook.com/locatairesdevilleray)

# Le tout début de l'Association des locataires de Villeray

Par Michel Thériault Maltais

L'Association des locataires de Villeray s'est constituée à partir d'un groupe de locataires souhaitant s'entraider afin de ne pas revivre « ce que d'autres ont vécu dans les quartiers Centre-Sud et Plateau Mont-Royal », dicit Pierre Valois dans le document *Le droit au logement – La reprise de possession* publié en 1987. Depuis plusieurs années, un bon nombre de quartiers montréalais étaient défigurés par les Programmes d'amélioration des quartiers, notamment dans Centre-Sud, Hochelaga et Longue-Pointe, mais ces enjeux de réaménagement urbain ne rejoignaient pas les locataires de Villeray. Ces derniers, surtout interpellés par des enjeux comme les coûts des loyers et l'état de salubrité des logements, ont créé l'Association des locataires de Villeray.

Déjà à cette période, les revendications portées par l'association ne faisaient pas l'unanimité chez les propriétaires de Villeray. Parmi celles-ci, les hausses de loyer abusives, le manque de logements sociaux, la discrimination étaient ciblées par les militantes et les militants de la première heure. Le Conseil d'administration de l'époque était formé de Roland Pépin, Lucille Émond et Lilianne Lapalme et l'organisme, composé d'une dizaine de bénévoles, était logé dans un appartement de la rue Lajeunesse. Les activités de l'association étaient regroupées en trois volets :



- Éduquer et favoriser l'information mutuelle des citoyens et citoyennes de Villeray en matière de logement et de la prise en charge de leurs conditions de vie;
- Mettre sur pied et développer des services communautaires et techniques pour les membres destinés à favoriser le regroupement des citoyens et des citoyennes de Villeray;
- Soutenir les luttes initiées par les locataires du quartier pour le droit au logement et s'associer aux luttes menées par des groupes similaires en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie.

Chaque semaine, des dizaines de personnes se présentaient au local ou téléphonaient pour avoir de l'aide afin de régler une situation problématique. Plusieurs ateliers d'éducation populaire étaient également offerts à la population avec l'objectif de mobiliser ces personnes dans la lutte de l'ALV. Dans un besoin d'unir ses forces avec celles des autres groupes de défense des droits des locataires, l'association participe activement à la création du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) et du Regroupement des comités logement et des associations de locataires (RCLAL, nommé plus tard RCLALQ).

# Entrevue avec François Chrétien, citoyen au cœur du développement de la coopérative d'habitation les Citadins du Parc

Par Rachel Gagné

---

Les ressources ne manquent pas pour nous informer sur les conditions d'admissibilité pour avoir accès au logement social, sur la manière de s'inscrire sur une liste de requérant.e.s pour une place dans une coopérative, sur le manque de logements sociaux sur l'île de Montréal, etc. Néanmoins, nous désirons ici mettre en lumière une facette plus méconnue des coopératives : son développement. François Chrétien, militant à l'ALV et membre du Conseil administratif de l'organisme, connaît le quartier Villeray depuis déjà de nombreuses années. Nous l'avons contacté pour lui poser certaines questions concernant son désir de vivre en coopérative ainsi que sur son implication dans le processus de développement de celle des Citadins du Parc.

Pour François, le désir de vivre en coopérative est fortement motivé par le sentiment de sécurité que ce mode d'habitation lui procurerait. L'idée de ne pas être seul, d'être entouré d'un bon voisinage et d'être à proximité des gens contribuerait grandement à l'environnement qu'il recherche. Ajoutons à cela qu'au cours de l'entrevue, François a abordé un second aspect lié à cette sécurité tant souhaitée : son logement en coopérative ne serait pas à la merci des lubies des propriétaires, c'est-à-dire qu'en coop, il se protégerait d'éventuelles augmentations excessives du coût de son loyer, des reprises de logement, des évictions, etc.

Le projet de développement de la coopérative d'habitation les Citadins du Parc tient François occupé depuis déjà près de quatre ans et ce pour encore au moins un an. En effet, le bâtiment devrait être prêt pour mai ou juin 2018 tandis qu'au départ, on croyait que le projet serait terminé en 2016. Notre militant estime que les délais d'attente pour avoir accès à une place en coop sont trop longs. Pour sa part, il a désiré investir ce temps en s'impliquant dans le processus de développement. Pour lui : «Sur une liste d'attente, le temps d'attente est très long alors je me suis dit : aussi bien savoir comment tout se déroule ! Ça m'aide à comprendre comment vont les choses, comment l'argent arrive et comment c'est dépensé dans la construction d'une coop.»

Nous avons par la suite questionné François sur ses attentes à propos de la vie en coopérative et des aspects plus difficiles qu'il entrevoit déjà. Pour lui, le bon voisinage est l'aspect le plus attirant dans ce mode d'habitation. Comme mentionné précédemment, le fait de ne pas être seul, de pouvoir partager des activités avec autrui est un grand atout ; néanmoins, François note qu'il y a un revers à cette médaille : l'adaptation de certain.e.s à cette vie en communauté. Selon lui, le grand défi sera d'amener les gens à participer au processus décisionnel et aux activités pour qu'ainsi se forme un véritable sentiment d'appartenance et de groupe. Dans cette optique, les possibles difficultés notées par François seront peut-être le manque de conscience sociale, de respect par rapport à autrui et de civisme de certain.e.s. Il sera nécessaire de faire collectivement attention à l'immeuble, ce bien partagé.

Finalement, nous étions curieux de savoir pourquoi avoir choisi le quartier Villeray. Pour François la réponse est



simple : il connaît Villera y depuis des dizaines d'années et il apprécie énormément le quartier et son aspect multiculturel. Ajouté à cela, souligne-t-il, que la coopérative d'habitation les Citadins du Parc offrira un emplacement très intéressant : près du marché Jean-Talon, d'épicerie s, du parc Jarry, du métro, de la Petite-Italie, etc !

Terminons sur cette citation de François : «Participer au processus de construction et habiter en coop, ce n'est pas juste du plaisir. Il faut d'abord et avant tout aimer les gens. Si tu n'aimes pas les gens au départ, tu ne vas pas dans une coop. Il faut être altruiste et avoir de l'empathie à l'égard des autres, c'est essentiel.»

Nous désirons remercier chaudement François Chrétien pour son temps ! Nous lui souhaitons de pouvoir intégrer très prochainement son logement en coopérative.



### **Prochaines activités**

#### **Mai**

Atelier sur le logement social : 30 mai à 18h00

Action sur la salubrité des logements organisé par le RCLALQ : 17 mai

Occupation montréalaise dans le cadre de la campagne sur le droit au logement du

FRAPRU : semaine du 22 mai

#### **Juin**

Atelier sur le logement social : 14 juin à 13h30

Action dans le cadre de la campagne pour la réserve de sites vacants à Montréal :  
date à venir

#### **Juillet**

Atelier sur le logement social : 12 juillet à 18h00

Atelier sur la reprise de logement : 19 juillet à 18h00

Atelier sur la salubrité des logements : 26 juillet à 18h00

#### **Août**

Atelier sur le logement social : 16 août à 13h30

**Toutes les activités sont gratuites. Téléphonnez au 514-270-6703 afin de confirmer votre présence ainsi que pour connaître les détails sur le moment et l'endroit de l'activité.**